



(RÉ)intégration sociocommunautaire
Partenariat recherche communauté

La réintégration sociocommunautaire des jeunes adultes judiciarisés

Enjeux liés à la logique sectorielle et à la compartimentalisation des interventions

Bastien Quirion, Université d'Ottawa, Canada

Sylvie Hamel, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada

Jocelyn Gadbois, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada

Natacha Brunelle, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada

Café rencontre sur l'approche intersectorielle
Ministère de la santé et des services sociaux du Québec
22 juin 2021

Objectifs de la présentation

Objectif 1

Présenter sommairement le **programme (RÉ)SO 16-35**, afin de mieux situer notre réflexion dans le cadre d'une **démarche concrète de recherche**.

Objectif 2

Explorer comment le concept de **réintégration sociocommunautaire** peut être mobilisé afin de mieux répondre aux **problèmes de compartimentalisation** des services auprès des personnes judiciairisées.

Programme (RÉ)SO 16-35

- Programme de recherche en **partenariat** qui a été financé sur une période de 7 ans (jusqu'en 2025), et qui regroupe près d'une quarantaine de **chercheurs** et de **partenaires du milieu de la pratique**.
- Le principal objectif de ce programme est d'analyser la **trajectoire personnelle et institutionnelle** des jeunes adultes judiciairisés, afin de développer et de mettre en place des **stratégies d'intervention** permettant de favoriser la **collaboration** entre les professionnels qui œuvrent dans différents secteurs de l'intervention.
- Programme qui s'inscrit dans une démarche de **co-construction** des savoirs, c'est-à-dire qu'il mise sur la **participation active** des partenaires issus du milieu de la pratique dans l'**élaboration de la démarche** de recherche et dans la **production des savoirs**.

Programme (RÉ)SO 16-35

Le programme de recherche est constitué des **trois axes** (ou volets) :

Axe 1 : Parcours de **jeunes adultes judiciarisés**, à travers des **entrevues qualitatives** menées auprès de 168 participants.

Axe 2 : Pratiques de collaboration des **professionnels** qui interviennent directement auprès des justiciables (**prestataires de services**).

Volet qui comporte une **analyse de réseau**, une **cartographie conceptuelle**, et des **focus groupes**.

Axe 3 : Élaboration d'un **projet pilote** permettant de favoriser une meilleure **hybridation des pratiques** entre les professionnels affiliés à **différents secteurs** de l'intervention.

Réintégration sociocommunautaire

Pour lutter contre les **limites** de la logique sectorielle (approche en silos), il est primordial que les différents **acteurs** impliqués puissent se mobiliser autour d'une **finalité commune**, de façon à développer une **stratégie globale et intégrée d'intervention** qui transcende les frontières organisationnelles du système (Brunelle *et al.*, 2019; Couturier et Belzile, 2018).

C'est pourquoi nous privilégions l'utilisation du terme de **réintégration sociocommunautaire** pour désigner la **finalité ultime** de cet **accompagnement** des personnes judiciairisées.

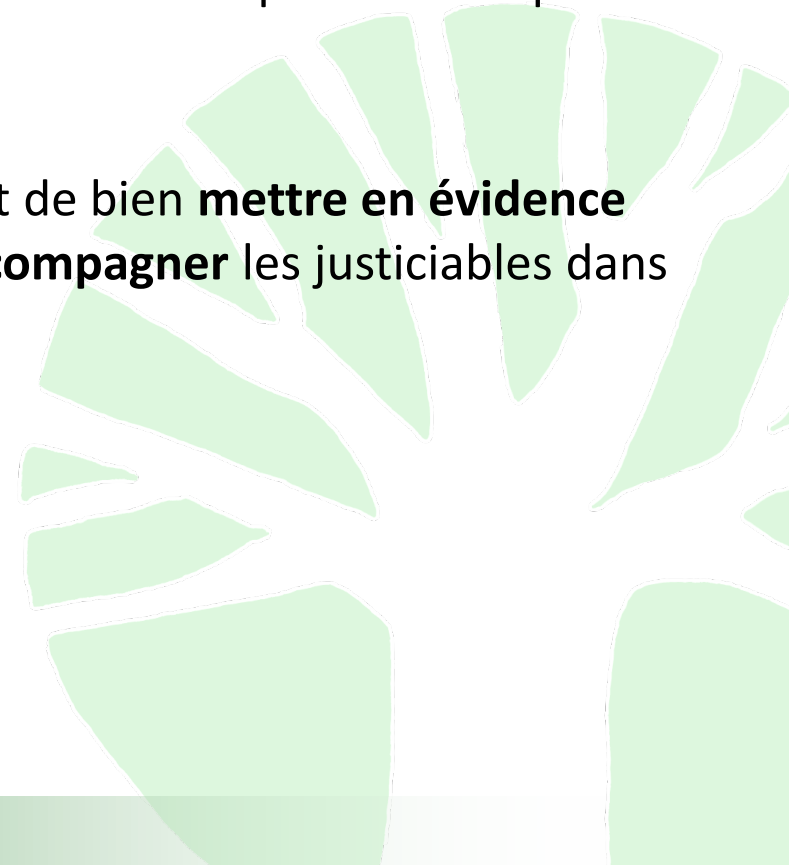
Le processus de réintégration comporte bien plus qu'une transformation au plan personnel (référence ici à la réhabilitation), puisqu'il vise aussi une meilleure **participation à la vie communautaire**.

Réintégration sociocommunautaire

Une **stratégie collaborative** qui aurait pour **objectif** de favoriser la réintégration sociocommunautaire des personnes judiciarisées s'avérerait l'avenue la plus prometteuse, puisqu'elle permettrait de répondre à un plus large **éventail** de besoins.

Ce concept est d'autant plus riche, qu'il permet de bien **mettre en évidence** quatre dimensions essentielles pour **mieux accompagner** les justiciables dans leur retour en communauté.

1. Dimension **processuelle**
2. Dimension **communautaire**
3. Dimension **réflexive**
4. Dimension **normative**



(1) Dimension processuelle

La réintégration sociocommunautaire est un **processus** qui se déploie sur le **long terme**.

- Nous invite à penser la trajectoire comme un **enchaînement d'activités, d'événements et de rencontres** dont la portée peut s'échelonner sur une longue période (**continuité** des services).
- Nous oblige à revoir les **critères** qui seront mobilisés pour **évaluer la réussite** ou l'**échec** de l'intervention.
- Nous invite à reconnaître la portée de certains événements et rencontres qui se produisent **en périphérie de la prise en charge institutionnelle**, mais qui peuvent contribuer de façon significative à un retour réussi en communauté.

(2) Dimension communautaire

Le recours au concept de réintégration implique aussi une importante dimension **communautaire**, laquelle semblait faire particulièrement défaut avec les concepts plus traditionnels de réhabilitation ou de réinsertion.

La réintégration sociocommunautaire implique un processus par lequel la **communauté** joue un **rôle plus actif** que celui de simple récipient ou de terrain d'atterrissage (Weaver et McNeill, 2015).

Une réintégration sociale réussie doit aussi reposer sur une **mobilisation** et un **engagement** de la communauté à l'égard la personne judiciarisée (McNeil, 2006 ; Nugent et Schinkel, 2016).

(3) Dimension réflexive

Le passage en prison est en effet une expérience extrême qui laissera des traces sur les personnes judiciairisées (Lhuilier, 2007; Rostaing, 2006).

À cet égard, le processus de réintégration devrait viser à **combler les déficits initiaux**, mais également les **déficits générés ou exacerbés** par la prise en charge pénale.

Formulé autrement, on dira que la réintégration devrait aussi avoir pour objectif de **lutter contre le traumatisme pénal ou carcéral**.

Appliquée dans le champ de l'intervention auprès des personnes judiciairisées, cette **posture réflexive** implique donc que l'on soit en mesure d'évaluer les **impacts négatifs de la judiciairisation** dans le cadre de cet accompagnement.

(4) Dimension normative

La portée normative d'une intervention se mesure par la formulation des **objectifs**, du choix des **cibles cliniques** et des critères retenus pour en **calculer l'efficacité**.

Dans le domaine de l'intervention auprès des personnes judiciarisées, on constate que les **enjeux normatifs** demeurent largement alimentés par le souci de **protection de la communauté**.

L'un des principaux avantages d'avoir recours au concept de réintégration sociocommunautaire est qu'il permet d'**échapper à la logique sécuritaire** qui a souvent tendance à coloniser les autres secteurs de l'intervention, et à instaurer un **cadre normatif plus global**.

Conclusion

Logique organisationnelle (sectorielle) constitue un important **obstacle** à la mise en place d'interventions qui soient en mesure de **bien répondre aux besoins complexes** des justiciables.

Afin de mieux répondre à ces **besoins complexes**, il est suggéré de rallier les divers secteurs de l'intervention autour d'une **finalité commune, globale et cohérente**.

La réintégration sociocommunautaire, qui permet de **sortir** de la **logique sécuritaire** et de l'obsession pour la lutte à la récidive, constitue à cet égard un concept plus **fédérateur**, puisqu'elle permet de regrouper plus aisément les missions des différents secteurs de l'intervention.

Bibliographie

- Brunelle, N., Carpentier, J., Hamel, S., F.-Dufour, I., et Gadbois, J. (2019). Favoring Crime Desistance and Social (Re)integration of Offenders Through Intersectoral Partnerships. Dans A. Balloni et R. Sette (Eds), *Trends and Issues in Crime Prevention, Rehabilitation, and Victim Support* (p. 330-347). Hershey, Pennsylvanie: IGI Global.
- Couturier, Y. et Belzile, L. (2018). *La collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Lhuillier, D. (2007). Perspective psychosociale clinique sur la carcéralité. *Bulletin de psychologie*, 60(5), 447-453.
- McNeill, F. (2006). A Desistance Paradigm for Offender Management. *Criminology and Criminal Justice*, 6(1), 39-62.
- Nugent, B. et Schinkel, M. (2016). The Pain of Desistance. *Criminology and Criminal Justice*, 16(5), 568-584.
- Quirion, B., Hamel, S., Gadbois, J., et Brunelle, N. (soumis). La (ré)intégration sociocommunautaire comme réponse au morcellement organisationnel et clinique des personnes judiciairisées. *Criminologie*, 54 (2), automne 2021.
- Rostaing, C. (2006). La compréhension sociologique de l'expérience carcérale. *Revue européenne des sciences sociales*, 44(135), 29-43.
- Weaver, B. et McNeil, F. (2015). Lifelines: Desistance, Social Relations, and Reciprocity. *Criminal Justice and Behavior*, 42(1), 95-107.